

CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM

Fonds Obligations Europe

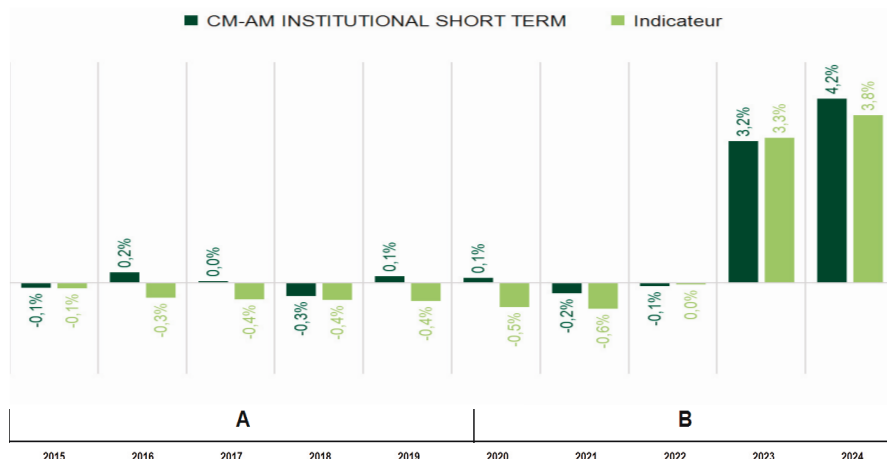
Mise à jour du

30/05/2025



Présentation des performances passées

Ce diagramme affiche la performance de l'OPC en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence. Il peut vous aider à évaluer comment l'OPC a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.



Indicateur de référence durant chacune des périodes :

- Période A : 100% EONIA CAPITALISE
- Période B : 100% ESTR CAPITALISE

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment l'OPC a été géré dans le passé.

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

16/11/2016 : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC

18/02/2022 : Changement de forme juridique de l'OPC suite à une opération de fusion-absorption

Les performances passées affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

La performance de l'OPC est calculée coupons et/ou dividendes réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DE L'OPC : 31/05/1999

DATE DE CREATION DE L'ACTION : 05/04/2005

DEVISE DE LIBELLE : Euro

AVERTISSEMENT

Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Toute personne souhaitant investir doit se rapprocher de son conseiller financier qui l'aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec ses objectifs, sa connaissance et son expérience des marchés financiers, son patrimoine et sa sensibilité au risque ; il lui présentera également les risques potentiels. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document, qu'il s'agisse de la référence à certaines valeurs ou instruments financiers, ou à des OPC en gestion collective ne constituent en aucune façon un conseil en investissement et leur consultation est effectuée sous votre entière responsabilité. Le portefeuille de l'OPC est susceptible de modification à tout moment. Les documents réglementaires, le processus de gestion et les risques auxquels l'OPC est exposé sont disponibles sur le site internet creditmutuel-am.eu et peuvent être communiqués sur simple demande. Les OPC gérés par Crédit Mutuel Asset Management ne peuvent être ni vendus, ni conseillés à l'achat, ni transférés, par quelque moyen que ce soit, aux États-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à toutes « US Person », y compris toutes personnes, physiques ou morales, résidentes ou établies aux États-Unis. Toute reproduction de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de Crédit Mutuel Asset Management.

Code ISIN:

FR0010290924

Catégorie: Obligations euro très court terme

Forme juridique:

SICAV de droit français

Affectation des résultats:

Capitalisation et Distribution

Durée minimum de placement conseillée:

Supérieure à 6 mois

Nourricier: non

Maître:

Valorisation: Quotidienne

Gérants:

KHALIFA Salim

ROLLAND Yann

Société de Gestion:

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

128 boulevard Raspail - 75006 Paris

Dépositaire: BFCM

4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen
67000 Strasbourg

WWW.CREDITMUTUEL-AM.EU